



Compte-rendu du Groupe de travail « *Vie Collégienne 2* » du Conseil Général des Jeunes 13 Janvier 2010

Aujourd'hui, comme convenu, nous partons en bus, pour visiter le collège Manon CORMIER, à Bassens.

Nous sommes accueillis par Stéphane RAVACHE, Principal adjoint.

Ce collège a été inauguré par le Président du Conseil Général et l'Inspecteur d'Académie en 2006. Il accueille 504 collégiens.

D'emblée, ce qui frappe, ce sont les murs en béton lisse et les couleurs.

Nous visitons ce collège pour découvrir les espaces de vie collective et les aménagements extérieurs, où les collégiens peuvent discuter, se rencontrer et se regrouper (*certaines d'entre nous disent pour se cacher du regard des surveillants ou jouer à cache pion*).

Les espaces de vie collective du collège Manon CORMIER

Stéphane RAVACHE nous fait visiter tout le collège. Près des ateliers de la SEGPA, il y a un amphithéâtre en L, avec des bancs en bois, mais les collégiens n'ont pas le droit de l'utiliser.

A proximité du restaurant scolaire, les 4 tables de ping-pong en béton sont l'aménagement le plus utilisé, pour jouer ou pour discuter et se rassembler.

Plus près encore du restaurant scolaire, il y a un espace circulaire avec 2 bancs seulement.

Plus loin, après les équipements sportifs, il y a une mare, qui est un espace vert fermé, avec 2 tonnelles (armature métallique). C'est un espace pédagogique d'observation de la faune et de la flore (SVT).

Visite de l'auditorium (salle de musique). Si c'est un lieu couvert, il a fallu réfléchir à l'acoustique, à cause de l'écho.

A Manon Cormier, toute la signalétique est bilingue (anglais, espagnol). Il y a peu d'arbres et peu de zones assises.

On rencontre Laure, qui est professeur documentaliste. Elle nous accueille au CDI, qui est au 1^{er} étage (pas de contact direct avec la cour). Salle informatique et salle Télé adjacentes au CDI.

Enfin, le collège Manon CORMIER dispose du logiciel « Pronote » (gestion électronique de l'appel). Les parents peuvent accéder au site de l'établissement.

Discussion

Réfléchir à un projet, c'est un engagement pour l'avenir, pour des collégiens que nous ne connaissons pas et qui ne nous connaissent pas.

Pourquoi des aménagements extérieurs ? Parce qu'à l'extérieur, on peut respirer, on est mieux, on est relax (apaisement des tensions et des violences).

Christophe dit que multiplier les espaces, c'est aussi augmenter les difficultés de surveillance.

« Pour nous, dans le collège idéal, il y aurait des gens cool.

On nous a dit qu'il y a le 1% artistique (une œuvre d'art dans chaque collège). A Manon CORMIER, c'est une statue. On pourrait créer le 1% collectif pour les collégiens.

On n'y voit pas très clair dans tous les mots : construction, réhabilitation, restructuration ».

On énumère les espaces possibles :

Théâtre de verdure

Agora,

Forum,

Salle des débats.

Modules paysagers (bambous)

Cabanes en bois.

Pour quoi faire ?

Faire classe dehors, pique niquer, jouer, se rencontrer, discuter, lire.

Pour la prochaine journée, Christophe nous demande de réfléchir à 3 ou 5 propositions, pour un espace collectif extérieur.

Pour la prochaine journée, Denis propose d'inviter Patrick LAFONT (Directeur adjoint des Collèges au Conseil Général). Nous irons sans doute au collège de Marcheprime.

PS

Pour ou contre le portable au collège ?

Au collège André ALAHAYE, à Andernos, il y a une zone portable.

Nouveaux usages du portable : le rackets, le vol, les tricheries, le slapping, le viol du droit à l'image.

Les dangers pour la santé. « *Si j'ai pas de portable, je suis le X de la classe* ».

Le portable permet de rassurer les parents. Ils savent où je suis, ce que fais. Certains collèges ont des cabines téléphoniques. »

Compte rendu rédigé par Maxence, Quentin et Denis